



# Histoire de la Seigneurie de Colpach.

Par N. LIEZ.

(Sixième suite et fin.)

Jean-George de Pfortzheim fut le dernier de ce nom qui ait été propriétaire de Colpach; il mourut le 29 mai 1813 et fut enterré au cimetière de Colpach, où l'on voit aussi les tombeaux de Jean-Henri de Pfortzheim, seigneur de Schoppach, décédé le 4 avril 1798, de Philippe-Charles de Pfortzheim, seigneur de Colpach, décédé le 23 mars 1805, et d'Anne-Elisabeth de Pfortzheim, née baronne de Tornaco.

Je dois ces indications à la dissertation de M. le curé Harpes, car aujourd'hui ces tombeaux consistant en des pierres d'ardoise, sont dans un état de délabrement complet et les inscriptions sont devenues tout-à-fait illisibles.

Après la baronne de Tornaco, veuve de Jean-George de Pfortzheim, les de Marches devinrent propriétaires du château de Colpach, comme le démontre la généalogie citée plus haut.

La famille de Marches est originaire de Gascogne. André de Marches, seigneur de Guirsch, Ell, Hondelange, Paret, Reimling etc., fut créé baron de son nom par lettres patentes de l'impératrice Marie-Thérèse du 17 juillet 1751:

Marie-Thérèse etc. De la part de notre cher et bien-aimé André de Marches, seigneur de Guirsch, député de l'état noble de notre duché de Luxembourg et comté de Chiny, nous a été respectueusement représenté qu'il serait d'une ancienne et noble famille fidèlement attachée à notre auguste maison, fils légitime de Jean de Marches et d'Anne-Claire de Vaucleroy, fille de Jérôme-Alexandre de Vaucleroy qui aurait été capitaine dans un régiment de cavalerie au service de notre auguste maison, et depuis membre de l'état noble de la même province, et de Marie-Cécile de Bettenhoven, petite-fille de Jérôme de Vaucleroy et de Marguerite de Cobreville; qu'il serait petit-fils d'un autre Jean de Marches, en son vivant capitaine de cavalerie et de Catherine de Supervori, et arrière-petit-fils de Jacques de Marches, qui aurait été capitaine de 100 hommes d'armes, et de Jeanne-Marie Ledoulx de Maignan; que par l'alliance du père du remontrant il lui serait dévolu par succession, entre autres biens, la terre et seigneurie de Guirsch, située en notre province de Luxem-